

ARRÊTÉ n° 02, 2059 du 8 FEB. 2002

Le préfet de la Sarthe
Le préfet de l'Orne
Le préfet de la Mayenne

Vu la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau ;

Vu le décret n° 92-1042 du 24 septembre 1992 portant application de l'article 5 de ladite loi ;

Vu l'avis favorable en date du 4 juillet 1996 du Comité de bassin, ensemble l'arrêté de M. le préfet de la région Centre, préfet du Loiret, portant adoption du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne ;

Vu l'avis favorable en date du 13 décembre 2001 du Comité de bassin Loire-Bretagne ;

Vu les avis des conseils régionaux, conseils généraux et communes intéressés ;

Sur proposition des secrétaires généraux des préfectures de la Sarthe, de l'Orne et de la Mayenne ;

ARRÊTENT :

Article 1 : Le périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Sarthe amont est fixé tel qu'il apparaît dans la liste des communes et dans les cartes qui sont annexées au présent arrêté.

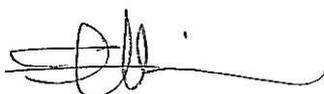
Article 2 : Le préfet de la Sarthe est chargé de suivre pour le compte de l'Etat la procédure d'élaboration de ce SAGE.

Article 3 : Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage dans les mairies concernées et mention en sera insérée en caractères apparents dans deux journaux régionaux ou locaux, par les soins de la préfecture de la Sarthe.

Article 4 : Les secrétaires généraux des préfectures de la Sarthe, de l'Orne et de la Mayenne, les directeurs départementaux de l'agriculture et de la forêt de la Sarthe, de l'Orne et de la Mayenne, les directeurs régionaux de l'environnement des Pays de la Loire et de Basse-Normandie et les maires des communes concernées sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de la Sarthe, de l'Orne et de la Mayenne.

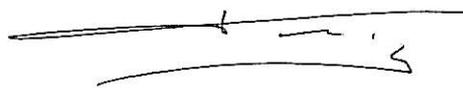
Fait au Mans, le

Le préfet de la Sarthe



Elisabeth ALLAIRE

Le préfet de l'Orne



Hugues PARANT

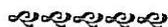
Le préfet de la Mayenne



Pierre de BOUSQUET

SAGE SARTHE AMONT

Liste des communes concernées



DEPARTEMENT DE L'ORNE

ALENCON	MOULINS LA MARCHE
AUNAY LES BOIS	NEAUPHE S/S ESSAY
AUNOU SUR ORNE	NEUILLY LE BISSON
BARVILLE	ORIGNY LE BUTIN
BAZOGES SUR HOENE	ORIGNY LE ROUX
BOECE	PACCE
BOITRON	PERRIERE (LA)
BOUILLON (LE)	PERVENCHERES
BURE	PLANTIS (LE)
BURES	POUVRAI
BRUSARD	RADON
CERISE	ROCHE MABILE (LA)
CHALANGE (LE)	ROUPERROUX
CHAMPEAUX SUR SARTHE	SAINT AIGNAN S/SARTHE
CHAMPS	SAINT AQUILIN DE CORBION
CHAPELLE PRES SEES (LA)	SAINT AUBIN D'APPENAI
CHEMILLI	SAINT AUBIN DE COURTERAIE
COLOMBIERS	SAINT CENERI LE GEREI
CONDE SUR SARTHE	SAINTE CERONNE LES MORTAGNE
COULIMER	SAINT DENIS SUR SARTHON
COULONGES SUR SARTHE	SAINT DIDIER SOUS ECOUVES
GOURGEOUT	SAINT ELLIER LES BOIS
COURTOMER	SAINT FILGENT DES ORMES
CUISSAI	SAINT GERMAIN DE MARTIGNY
DAMIGNY	SAINT GERMAIN DU CORBEIS
ESSAY	SAINT GERMAIN LE VIEUX
FAY	SAINT GERVAIS DU PERRON
FERRIER BROCHARD (LA)	SAINT HILAIRE LE CHATEL
FONTENAI LES LOUVETS	SAINT JULIEN SUR SARTHE
FORGES	SAINT LEGER SUR SARTHE
GANDELAIN	SAINT MARTIN DES PEZERITS
HAUTERIVE	SAINT NICOLAS DES BOIS
HELOUP	SAINT OUEN DE SECHEROUVRE
IGE	SAINT QUENTIN DE BLAVOU
LALACELLE	SAINTE SCOLASSE SUR SARTHE
LALEU	SEES
LARRE	SEMALLE
LIVAIE	SOLIGNY LA TRAPPE
LONGUENCE	SURE
LONRAI	TEILLIERES LE PLESSIS
MAHERU	TREMONT
MARCHEMAISONS	VALFRAMBERT
MELE SUR SARTHE (LE)	VAUNOISE
MENIL BROUT (LE)	VENTES DE BOURSES (LES)
MENIL ERREUX	VIDAI
MENIL GUYON (LE)	VINGT HANAPS
MESNIERE (LA)	
MIEUXCE	
MONTCHEVREL	
MONTGAUDRY	

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

AIGNE	MONTREUIL LE CHETIF
AILLIERES BEAUVOIR	MONT SAINT JEAN
ANCINNES	MOULINS LE CARBONNEL
ARCONNAY	NAUVAY
ASSE LE BOISNE	NEUFCHATEL EN SAOSNOIS
ASSE LE RIBOUL	NEUVILLALAIS
AULNEAUX (LES)	NEUVILLE SUR SARTHE
AVESNES EN SAOSNOIS	NOGENT LE BERNARD
BALLON	NOUANS
BAZOGÉ (LA)	OISSEAU LE PETIT
BEAUMONT SUR SARTHE	PANON
BERUS	PERAY
BETHON	PEZE LE ROBERT
BLEVES	PIACE
BONNETABLE	PIZIEUX
BOURG LE ROI	QUINTE (LA)
BRIOSNE LES SABLES	RENE
CHAMPFLEUR	ROUESSE FONTAINE
CHAPELLE SAINT AUBIN (LA)	ROUILLON
CHAPELLE SAINT FRAY (LA)	ROULLEE
CHASSE	ROUPERROUX LE COQUET
CHENAY	SAINT AIGNAN
CHERANCE	SAINT AUBIN DE LOCQUENAY
CHERISAY	SAINT CALEZ EN SAOSNOIS
CHEVAIN (LE)	SAINT CHRISTOPHE DU JAMBET
COMMERVEIL	SAINT COSME EN VAIRAIS
CONGE SUR ORNE	SAINT GEORGES LE GAULTIER
CONLIE	SAINT GERMAIN SUR SARTHE
CONTILLY	SAINTE JAMME SUR SARTHE
COULAINES	SAINT JEAN D'ASSE
COULOMBIERS	SAINT LEONARD DES BOIS
COURCIVAL	SAINT LONGIS
COURGAINS	SAINT MARCEAU
CRISSE	SAINT MARS SOUS BALLON
CURES	SAINT OUEN DE MIMBRE
DANGEUL	SAINT PATERNE
DEGRE	SAINT PAUL LE GAULTIER
DISSE SOUS BALLON	SAINT PAVACE
DOMFRONT EN CHAMPAGNE	SAINT PIERRE DES ORMES
DOUCELLES	SAINT REMY DE SILLE
DOUILLET	SAINT REMY DES MONTS
FRESNAYE SUR CHEDOUET (LA)	SAINT REMY DU VAL
FRESNAY SUR SARTHE	SAINT RIGOMER DES BOIS
FYE	SAINTE SABINE SUR LONGEVE
GESNES LE GANDELIN	SAINT SATURNIN
GRANDCHAMP	SAINT VICTEUR
GUIERCHE (LA)	SAINT VINCENT DES PRES
JAUZE	SAOSNES
JOUE L'ABBE	SARGE LES LE MANS
JUILLE	SEGRIE
LAVARDIN	SILLE LE GUILLAUME
LIGNIERES LA CARELLE	SOUGE LE GANELON
LIVET EN SAOSNOIS	SOUILLE
LOUVIGNY	SOULIGNE SOUS BALLON
LOUZES	TEILLE
LUCE SOUS BALLON	TERREHAULT
MAMERS	THOIGNE
MANS (LE)	THOIRE SOUS CONTENSOR
MARESCHE	TRANGE
MAROLLETTE	TRONCHET (LE)
MAROLLES LES BRAULTS	VERNIE
MEES (LES)	VEZOT
MEURCE	VILLAINES LA CARELLE
MEZIERES SUR PONTTHOUIN	VIVOIN
MEZIERES SOUS LAVARDIN	
MILESSÉ (LA)	
MOITRON SUR SARTHE	
MONCE EN SAOSNOIS	
MONHOUDOU	
MONTBIZOT	
MONTIGNY	

DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

AVERTON BAIS BOULAY LES IFS CHAMPFREMONT CHAMPGENETEX COURCITE CRENNES SUR FRAUBEE GESVRES IZE PRE EN PAIL RAVIGNY	SAINT AUBIN DU DESERT SAINT GERMAIN DE COULAMER SAINT MARS DU DESERT SAINT MARTIN DE CONNEE SAINT PIERRE DES NIDS SAINT PIERRE SUR ORTHE SAINT THOMAS DE COURCERIER TRANS VILLAINES LA JUHEL VIMARCE
--	---

VU , pour être annexé à l'arrêté du 28 FEV. 2002

LE PREFET DE LA SARTHE



Elisabeth ALLAIRE

LE PREFET DE L'ORNE



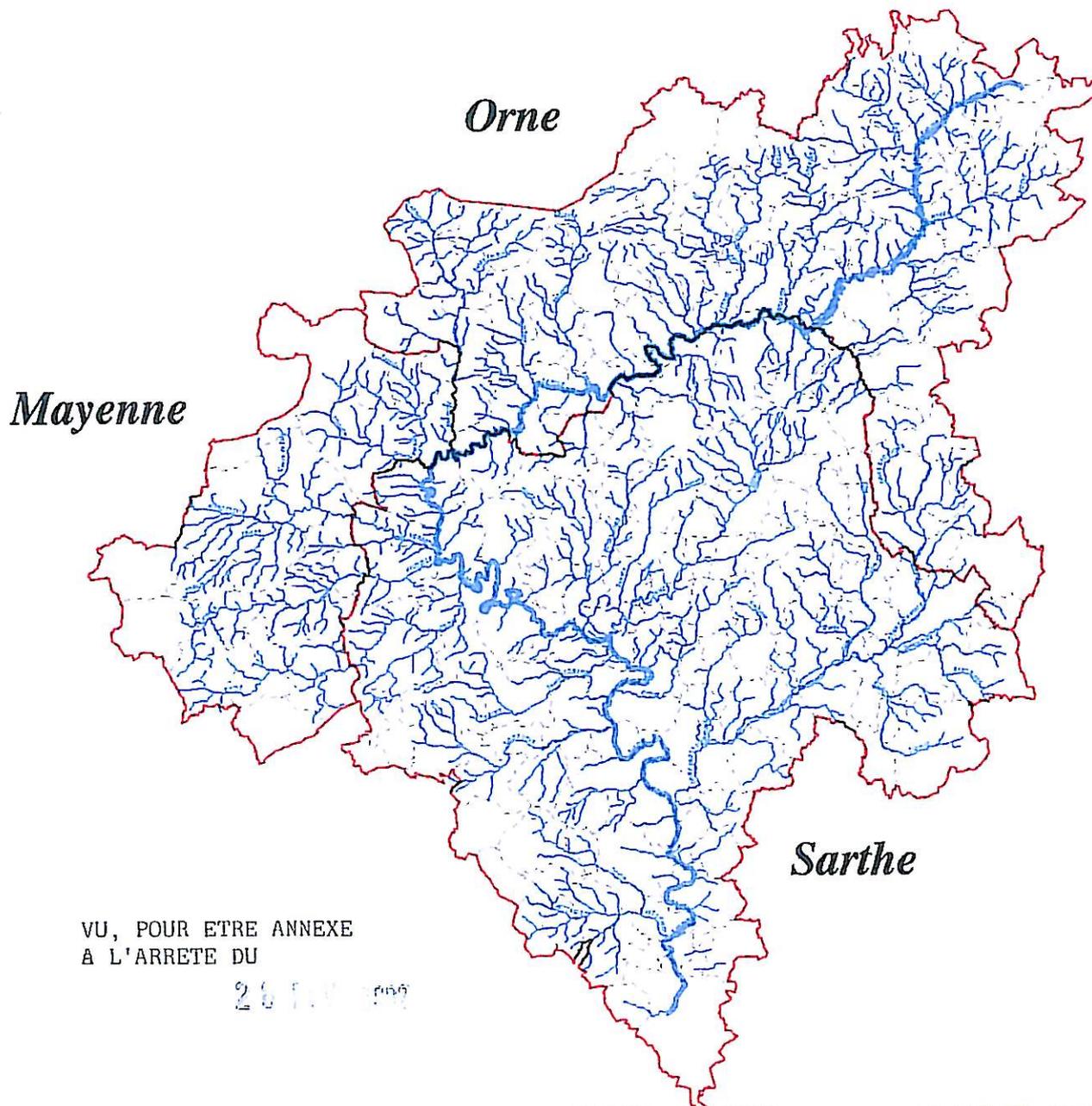
Hugues PARANT

LE PREFET DE LA MAYENNE



Pierre de BOUSQUET

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Bassin de la Sarthe Nord
CARTE HYDROGRAPHIQUE



VU, POUR ETRE ANNEXE
A L'ARRETE DU

20 11 1999

LE PREFET DE LA SARTHE

Etienne ALLAIRE

LE PREFET DE L'ORNE

Hugues PARANT

LE PREFET DE LA MAYENNE

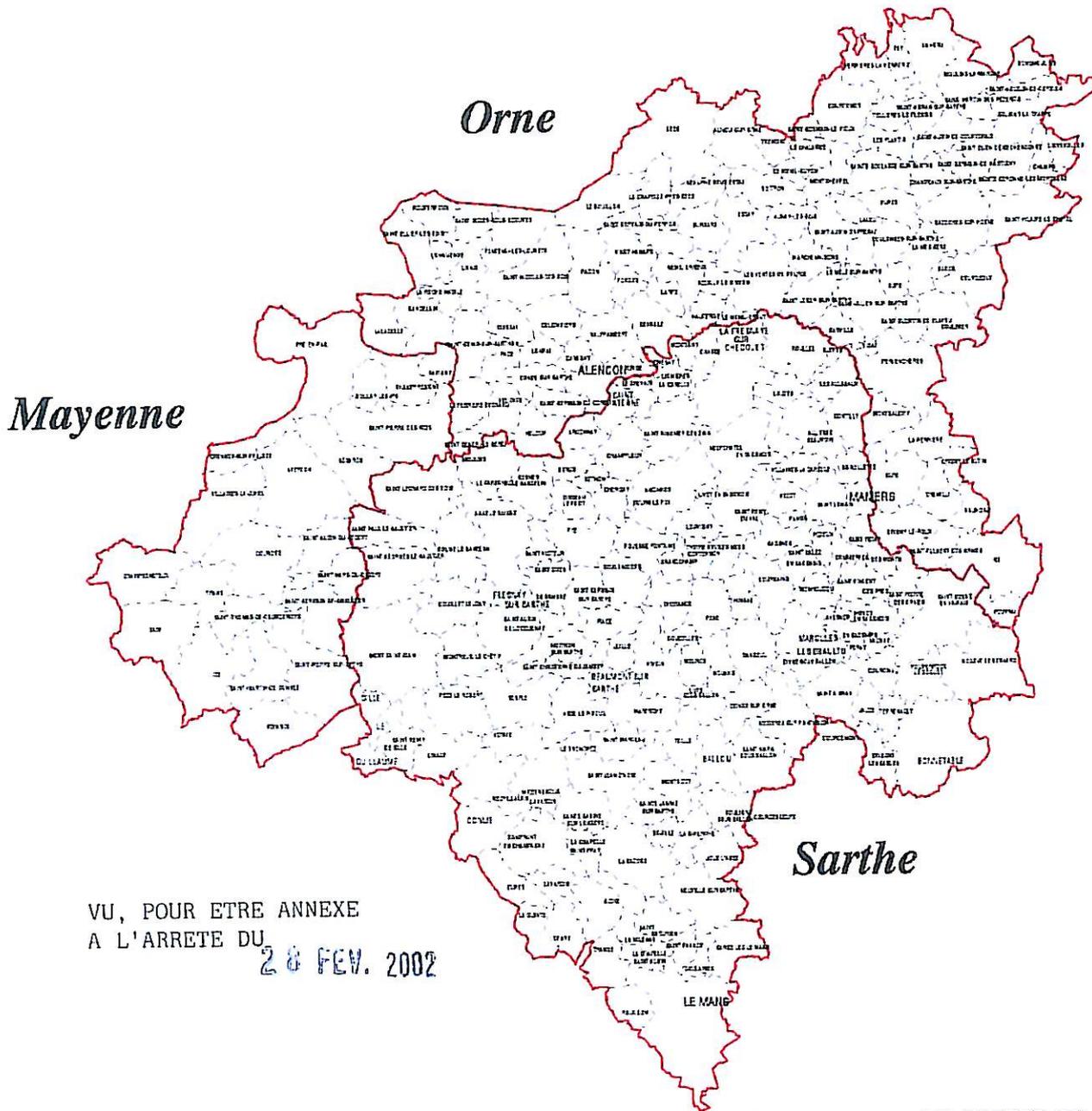
Pierre de BOUSQUET



DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DE L'AGRICULTURE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Bassin de la Sarthe Nord

CARTE ADMINISTRATIVE



VU, POUR ETRE ANNEXE
A L'ARRETE DU
28 FEV. 2002

LE PREFET DE LA SARTHE

Ericson ALLAIRE

LE PREFET DE L'ORNE

Hugues PARANT

LE PREFET DE LA MAYENNE

Pierre de BOUSQUET



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE